



VENDREDI 21 MARS

DISCRI - Journée mondiale contre le racisme

À l'occasion de cette Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale, le 21 mars 2025, la F3C réaffirme avec force son engagement dans la lutte contre le racisme, la xénophobie et toutes formes de discrimination.

Ces atteintes, en constante augmentation, portent atteinte à la dignité des personnes et fragilisent le vivre-ensemble. Face à ce fléau, la CFDT reste mobilisée pour promouvoir une société plus juste et solidaire, où chacun, quelles que soient ses origines, sa religion ou sa nationalité, doit pouvoir vivre et travailler dans le respect et l'égalité des droits.

Notre action repose sur la sensibilisation, la prévention et l'accompagnement des victimes, mais aussi sur une exigence renforcée envers les employeurs et les pouvoirs publics pour garantir un environnement de travail inclusif et sans discrimination. La CFDT continuera à défendre les valeurs de tolérance et de fraternité qui fondent notre engagement syndical.

Le racisme, la xénophobie et les discriminations n'ont pas leur place dans notre société ni dans le monde du travail. Face à la montée des atteintes à caractère raciste, la CFDT réaffirme avec force son engagement pour une société plus juste et inclusive.

À cette occasion, nous avons lu pour vous le rapport « Atteintes à caractère raciste, xénophobe et antireligieux en France en 2024 » du service statistique de la sécurité intérieure.

Vous trouverez ci-dessous un résumé éclairant : Depuis la loi n° 2017-86 du 27 janvier 2017, les infractions à caractère raciste, xénophobe ou antireligieux sont regroupées sous un même motif.

1. Statistiques générales

En 2024, plus de 16 000 infractions ont été enregistrées en France :

- 9 400 crimes ou délits
- 7 000 contraventions

Les infractions les plus courantes sont les injures, provocations et diffamations publiques (58 % des délits, quasi-totalité des contraventions). Hausse par rapport à 2023 :

- Crimes et délit: +15 %
- Contravention: +6 %

2. Répartition géographique et démographique

En moyenne, 1,2 crime ou délit à caractère raciste pour 10 000 habitants sur le territoire national. Paris a un taux 3 à 4 fois supérieur à la moyenne nationale en raison de sa forte attractivité.

Les victimes sont principalement :

- Des hommes (60 %)
- Des personnes âgées de 25 à 54 ans
- Des étrangers, en particulier ressortissants d'un pays d'Afrique (11 % des victimes).

3. Nature des infractions

76 % des infractions sont des provocations, injures et diffamations.

- Menaces et chantages (20 % des délits).
- Discriminations (10 %), notamment en matière économique et professionnelle.
- Atteintes aux biens (5 %), dont dégradations et destructions.
- Atteintes à la vie et violences physiques (6 %), incluant 5 homicides en 2024.

4. Mises en cause

5 000 personnes mises en cause, principalement des hommes entre 25 et 54 ans.

5. Déclaration des victimes

D'après l'enquête Vécu et ressenti en matière de sécurité (VRS), seulement 3 % des victimes déclarent ces infractions aux forces de l'ordre.

Évolution des infractions

- Hausse de 30 % des crimes et délits en 2023, notamment en raison du contexte géopolitique.
- En 2024, forte hausse en juillet (+70 % par rapport à juillet 2023), suivie d'une baisse progressive.

Ce document met en évidence une augmentation des actes à caractère raciste, avec une prédominance des infractions verbales et une sous déclaration importante des victimes.

Nous refusons toute banalisation de la haine et continuerons à agir, sur le terrain et auprès des pouvoirs publics, pour défendre l'égalité, protéger les victimes et faire reculer les discriminations.

Lutter contre le racisme, c'est défendre la dignité de chacun et les valeurs qui nous rassemblent. La F3C ne lâchera rien !

Infos pratiques

Suivez-nous sur les réseaux !



[S3C CFDT TELECOMS PRESTATAIRES](#)



[S3C Télécoms prestataires IDF](#)



[s3ctelecomsprestatairesidf](#)



[S3C Télécoms Prestataires IDF](#)



[s3telecomsprestatairesidf](#)



[S3CTélécomsPrestatairesIDF](#)

Documents

[PRÉVENIR ET COMBATTRE LE RACISME ET LES DISCRIMINATIONS RACIALES AU TRAVAIL](#)

[PDF](#)



- [Facebook share](#)

-